

COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS

Séance du 18 mars 2021

DÉLIBÉRATION n°CFVU/2021-05

La commission de la formation et de la vie universitaire s'est réunie le 18 mars 2021 en séance plénière, sur convocation du Président de l'université, adressée le 10 mars 2021.

Point de l'ordre du jour :

- 1. Informations générales
- 1.1.2 Désignation des membres de la Commission d'exonération des droits d'inscription

.....

Vu le code de l'Éducation, notamment ses articles R. 719-50 et R. 719-50-1 ;
Vu les statuts de l'Université de Tours ;
Vu la délibération n°2018-60 du conseil d'administration en date du 2 juillet 2018 ;

Exposé de la décision :

La commission a été invitée à examiner et à désigner les membres de la commission d'exonération des droits d'inscription. Une seule candidature a été portée à l'attention des membres de la commission. Faute de candidatures en nombre suffisant avant la CFVU, Florent Malrieu invite les élus à se porter candidats en séance.

Proposition de décision soumise à la commission :

Proposition de la liste des candidats suivants au vote par Sphinx dans un temps imparti

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve la présente proposition, comme suit :

Nombre de membres constituant la Commission : 36
Quorum : 18
Nombre de membres participant à la délibération : 27

Candidature à la Commission d'exonération des droits d'inscription (2 sièges) :

	Nb
Sandrine DALLET-CHOISY	26
Cyril DE RUNZ	24
Abstention	0
Contre	0
Total	27

En conséquence sont proclamés élus Sandrine DALLET-CHOISY et Cyril DE RUNZ.

Fait à Tours, le 8 avril 2021,

Le Président,

A. Giacometti



Arnaud Giacometti

Classée au registre des délibérations de la commission de la formation et de la vie universitaire, consultable au secrétariat de la direction des affaires juridiques

Délibération publiée sur le site internet de l'université le :

10 MAI 2021

Transmise au recteur le :

10 MAI 2021